

CALENDRIER DE DEPOT DES DOSSIERS BILAN DE COMPETENCES / ACCOMPAGNEMENT VAE 2023

Début de l'accompagnement	Date limite de dépôt des dossiers	Date des Comités Territoriaux
Entre mi-février et mi- mars	3 février 2023	17 février 2023
A partir du 15 mars jusqu'à mi-juin	20 février 2023	14 mars 2023
Entre fin juin et fin septembre	17 mai 2023	23 juin 2023
Entre début septembre et avant mi-octobre	13 juillet 2023	31 août 2023
De mi-octobre à début décembre	29 septembre 2023	13 octobre 2023
Entre mi-décembre et début mars 2024	17 novembre 2023	14 décembre 2023

Les dossiers incomplets et/ou réceptionnés après la date limite de dépôt ne seront pas soumis au Comité.

Pour plus d'informations et pour accompagner les agents dans le montage du dossier, Aurélie GONZALEZ, Conseillère en Dispositifs Individuels, est joignable au 03 88 21 47 05 ou par mail a.gonzalez@anfh.fr